

HUGUES POIRIER

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES OUEST ATLANTIQUE

18, Avenue du Général de Gaulle
17410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ

E-mail : h.poirier@cabinet-poirier.fr

USEAB

Salle Omnisports de la C.C.V

Rue Michel Bouchet

37420 AVOINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

U S E A B
Siège social : Salle omnisports de la C.C.V.
Rue Michel Bouchet
37420 AVOINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2020

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association U S E A B relatifs à l'exercice clos le 31/08/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur le 08/12/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association U S E A B à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/09/2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

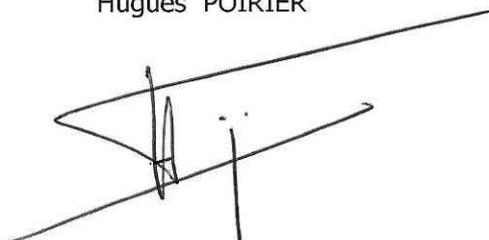
erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Martin-de-Ré, le 21 Janvier 2021

Le Commissaire aux comptes

Hugues POIRIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hugues POIRIER', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract, with a large loop on the left side and a vertical stroke on the right.

COMPTES ANNUELS

AU 31 AOUT 2020

État préparatoire au Bilan Actif

		Du 01/09/2019 Au 31/08/2020			Du 01/09/2018 Au 31/08/2019		
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net		
État exprimé en €							
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Immobilisations Incorporelles						
	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de recherche et de développement	AD		AE			
	Concessions brevets droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes	AL		AM			
	Immobilisations Corporelles						
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, mat et outillage indus.	AR	13 990,85	AS	12 794,66	1 196,19	
	Autres immobilisations corporelles	AT	28 455,65	AU	23 181,17	5 274,48	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
Immobilisations Financieres							
Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU	65,00	CV		65,00		
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH	4 450,00	BI		4 450,00		
TOTAL (II)	BJ	46 961,50	BK	35 975,83	10 985,67	11 699,10	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours						
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En-cours de production de biens	BN		BO			
	En-cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	10 397,58	BU		10 397,58	10 546,20
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV	3 362,60	BW		3 362,60	3 646,00
	Créances						
	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	19 986,17	CA		19 986,17	18 731,84
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement	CD		CE				
Disponibilités	CF	455 722,94	CG		455 722,94	374 398,37	
Charges constatées d'avance (3)	CH	4 453,29	CI		4 453,29	6 964,77	
TOTAL (III)	CJ	493 922,58	CK	0,00	493 922,58	414 287,18	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CL					
	Primes et remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecarts de conversion actif	(VI) CN					
TOTAL ACTIF	CO	540 884,08	1A	35 975,83	504 908,25	425 986,28	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/09/2019 Au 31/08/2020	Du 01/09/2018 Au 31/08/2019	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	RESERVES			
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG		
	Report à nouveau	DH	367 797,43	342 176,39
	Résultat de l'exercice	DI	58 414,11	25 621,04
Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées	DK			
Total des capitaux propres		DL	426 211,54	367 797,43
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
Total des autres fonds propres		DO	0,00	0,00
Provisions	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	Total des provisions		DR	0,00
Dettes	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 524,19	15 440,25
	Dettes fiscales et sociales	DY	19 098,22	25 745,70
	DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	3 653,47	9 234,58	
Produits constatés d'avance (4)	EB	43 420,83	7 768,32	
Total des dettes		EC	78 696,71	58 188,85
Ecart de conversion passif		ED		
TOTAL PASSIF		EE	504 908,25	425 986,28
Renvois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

État préparatoire au Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

						Du 01/09/2019 Au 31/08/2020	Du 01/09/2018 Au 31/08/2019	
		France		Exportation				
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA	17 085,80	FB		FC	17 085,80	20 770,81
	Production vendue	FD		FE		FF		
	Biens							
	Services	FG	276 727,88	FH		FI	276 727,88	388 958,93
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ	293 813,68	FK		FL	293 813,68	409 729,74
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subvention d'exploitation					FO	202 493,67	213 038,26
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 365,35	10 820,91
Total des produits d'exploitation (2)						FR	506 672,70	633 588,91
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS	52 482,06	111 009,03
	Variation de stock					FT	148,62	1 088,62
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU		
	Variation de stock					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	180 012,91	211 174,18
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	4 913,75	4 388,49
	Salaires et traitements					FY	171 972,08	206 801,28
	Charges sociales du personnel (10)					FZ	34 145,84	64 996,48
	Dotations aux amortissements					GA	3 492,23	3 557,53
	Dotations aux provisions :							
	- sur immobilisations					GB		
	- sur actif circulant					GC		
	- pour risques et charges					GD		
Autres charges (12)					GE	55,24	8,94	
Total des charges d'exploitation (4)						GF	447 222,73	603 024,55
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	59 449,97	30 564,36
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers	De participations (5)					GJ	0,75	0,88
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	91,89	91,40
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers						GP	92,64	92,28
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières						GU	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER						GV	92,64	92,28
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	59 542,61	30 656,64

État préparatoire au Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

		Du 01/09/2019 Au 31/08/2020	Du 01/09/2018 Au 31/08/2019	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		59 542,61	30 656,64	
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA 857,49	755,92	
	Sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7)	HD 857,49	755,92	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE 1 985,99	5 791,52	
	Sur opérations en capital	HF		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH 1 985,99	5 791,52	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI -1 128,50	-5 035,60	
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK		
TOTAL DES PRODUITS		HL 507 622,83	634 437,11	
TOTAL DES CHARGES		HM 449 208,72	608 816,07	
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN 58 414,11	25 621,04	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G 351,72	755,92
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H 1 228,88	40,12	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX 757,11	5 751,40	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
	(7) Détails des produits et charges exceptionnels :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détails des produits et charges sur excercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

1. PRESENTATION DES COMPTES

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative : en face des comptes de l'exercice sont donnés, en rappel, les comptes de l'exercice précédent.

2. METHODES GENERALES

Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Subventions

Les subventions versées par le CNDS, le Conseil Départemental et la CC-CVL sont comptabilisées de la manière suivante :

- Conseil Départemental subvention année 2020 → exercice 2019/2020
- CC- CVL subvention 2020 → exercice 2019/2020

Les subventions de la commune d'Avoine sont versées par rapport à l'exercice comptable de l'USEAB

Forfaits « golf »

La charge liée aux green free annuels pour une année N est intégralement comptabilisée au 31 août de la même année. De la même façon les cotisations encaissées en janvier pour l'année civile sont intégralement rattachées à l'exercice au 31 août.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens (voir tableau d'amortissement joint)

3. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

5. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Durant cet exercice, aucun fait majeur ne s'est produit

6. INFORMATION COVID

Impact du COVID sur le fonctionnement et poursuite de l'exploitation non remis en cause.

Il a été décidé de maintenir les salaires à hauteur de 100% sans impact sur le devenir de l'association.

6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin exercice
2183 – Mat. de bureau & infor.				
Caisse enregistreuse	729.56	0.00	0.00	729.56
Logiciel EBP - Compta	783.62	0.00	0.00	783.62
Logiciel EBP - Paie	239.20	0.00	0.00	239.20
Ordinateur	795.50	0.00	0.00	795.50
Ordinateur + disque dur ext.	578.00	0.00	0.00	578.00
Ordinateur	499.00	0.00	0.00	499.00
Ordinateur port + imprimante	538.89	0.00	0.00	538.89
2 ordinateurs et moniteurs	1058.88	0.00	0.00	1058.88
Ordinateur	619.00	0.00	0.00	619.00
Ordinateur	0.00	1109.90	0.00	1109.90
Ordinateur portable	0.00	669.90	0.00	669.90
218 – Autres Immo. corpo.				
Tireuse à bières	860.25	0.00	0.00	860.25
Barnum	800.00	0.00	0.00	800.00
Table de ping pong	559.00	0.00	0.00	559.00
2 Barnums et accessoires	2999.70	0.00	0.00	2999.70
Tapis de course	0.00	999.00	0.00	999.00
215 – Inst. tech, mat. et out. ind.				
Groupe électrogène	1 440.50	0.00	0.00	1 440.50
Aménagement stand	2116.55	0.00	0.00	2 116.55
Poduim GV	1039.63	0.00	0.00	1 039.63
Chariot GV	411.17	0.00	0.00	411.17
2181 – Inst. gén. agen. et amé. divers.				
Aménagement stand	10121.43	0.00	0.00	10121.43
Ampli lecteur CD	520.00	0.00	0.00	520.00
Panneau TETA	943.64	0.00	0.00	943.64
Tireuse à bière	674.00	0.00	0.00	674.00
2154 – Matériel industriel				
Robot	1099.00	0.00	0.00	1099.00
Friteuses	1859.60	0.00	0.00	1859.60
2 Planchas	2400.00	0.00	0.00	2400.00
Crêpière	966.00	0.00	0.00	966.00
2 vitrines réfrigérées	1658.40	0.00	0.00	1658.40
Friteuse	1000.00	0.00	0.00	1000.00
2184 – Mobilier				
Bureaux	2357.18	0.00	0.00	2357.18
261 – Titres de part.				
Parts crédit mutuel	15.00	0.00	0.00	15.00
Parts CRCA	50.00	0.00	0.00	50.00
TOTAL	39 732.70€	2 778.80€	0.00€	42 511.50€

7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Amortissements cumulés début exercice	Augmentation dotations de l'exercice	Diminution d'amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés fin exercice
28183 - Matériel de bureau & informatique				
Caisse enregistreuse	729.56	0.00	0.00	729.56
Log. EBP - Compta	783.62	0.00	0.00	783.62
Log. EBP - Paie	239.20	0.00	0.00	239.20
Ordinateur	795.50	0.00	0.00	795.50
Ordinateur	578.00	0.00	0.00	578.00
Ordinateur	499.00	0.00	0.00	499.00
Ord. Port. + imprimante	538.89	0.00	0.00	538.89
2 ordinateurs et moniteurs	1058.88	0.00	0.00	1058.88
Ordinateur	392.77	123.80	0.00	516.57
Ordinateur	0.00	70.95	0.00	70.95
Ordinateur portable	0.00	42.82	0.00	42.82
2818 - Autres immo.				
Tireuse bières	860.25	0.00	0.00	860.25
Barnum	800.00	0.00	0.00	800.00
Table de ping pong	432.19	111.80	0.00	543.99
2 Barnums et accessoires	1168.65	599.94	0.00	1768.59
Tapis de course	0.00	141.78	0.00	141.78
2815- Inst. tech, matériel et out. Ind.				
Groupe électrogène	1 440.50	0.00	0.00	1440.50
Aménag. stand	2116.55	0.00	0.00	2116.55
Podium GV	1039.63	0.00	0.00	1039.63
Chariot GV	411.17	0.00	0.00	411.17
28181 - Inst. gén. agen. et amé. divers.				
Aménag. stand	10121.43	0.00	0.00	10121.43
Ampli lect. CD	520.00	0.00	0.00	520.00
Panneau Teta	943.64	0.00	0.00	943.64
Tireuse à bière	591.53	82.47	0.00	674.00
28154 - Matériel industriel				
Robot	1099.00	0.00	0.00	1099.00
Friteuses	1601.80	257.80	0.00	1859.60
2 Planchas	1211.51	600.00	0.00	1811.51
Crêpière	487.63	241.50	0.00	729.13
2 vitrines réfrigérées	837.15	414.60	0.00	1251.75
Friteuse	231.05	333.33	0.00	564.38
2184 - Mobilier				
Bureaux	954.50	471.44	0.00	1425.93
TOTAL	32 483.60€	3 492.23€	0.00€	35 975.83€

8. ETAT DES CREANCES

Créances de l'actif circulant	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances > à un an & < à 5 ans
Produit à recevoir	11 468.55	11 468.55	0.00
Charges constatées d'avance	4 453.29	4 453.29	0.00
TOTAL	15 921.84€	15 921.84€	0.00 €

9. ETAT DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances > à un an & < à 5 ans
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	9161.59	9161.59	0.00
Dettes fiscales & sociales	10580.60	10580.60	0.00
Charges à payer	3 653.47	3 653.47	0.00
Produits Constatés d'avance	43 420.83	43 420.83	0.00
TOTAL	66 816.49€	66 816.49€	0.00€

10. PRODUITS À RECEVOIR

Détail des produits à recevoir	Montant
HAND - Cotisations	1025.00
HAND – Trop perçu sur mutations	9.00
RMN – Remboursement Engagement	57.60
SPORT ADAPTE - Cotisations	252.00
TENNIS DE TABLE - Stage	380.00
TIR – Location stand armée	945.45
TIR – Vente cartons	189.50
CA – Rembst frais salle Beaumont en Véron	1610.00
CA – Subvention Beaumont en Véron	7000.00
TOTAL	18 731.84€

11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges constatées d'avance	Montant
ATHLETISME- Licences	289.03
BASKET- Ré affiliation	225.00
BASKET- Achat vide grenier	22.37
GOLF- Ré affiliation	143.00
HAND- Ré affiliation	376.00
RUNNING – Engagements	132.00
RUNNING – Festitrail	129.60
RUNNING – Engagements	66.00
RUNNING – Festitrail	42.59
RUNNING – Festitrail	210.00
TENNIS – Engagement	90.00
TENNIS DE TABLE- Ré affiliation	271.00
TIR- Ré affiliation	84.00
CA- APST	426.30
CA- EBP	440.40
CA – FORMATION EBP	1506.00
TOTAL	4 453.29€

12. CHARGES À PAYER

Détail des charges à payer	Montant
FPC au 31/08/20	1776.31
Mise à dispo BEN	1877.16
TOTAL	3 653.47€

13. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits constatés d'avance	Montant
BB – Sub. Challenge Manon	500.00
TENNIS – Sponsor MOREAU	600.00
CA – Remboursement CMCAS	2320.83
CA – Sub. Avoine	40 000.00
TOTAL	43 420.83€

14. DETAIL DES DETTES FISCALES & SOCIALES

Organismes sociaux	Montant
URSSAF	-8517.62
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	1463.44
PREVOYANCE	445.49
MUTUELLE EMPLOYEUR	214.35
PRELEVEMENT A LA SOURCE	296.20
TOTAL	-6 098.14

Dettes concernant les congés payés	Montant
Dette congés payés	10842.10
Provision charges sociales sur dettes congés payés	3298.99
TOTAL	14 141.09€

Autres	Montant
Salaire Acurcio	809.07
Salaire Castellarin 08	189.32
Salaire Dischert 08	171.92
Salaire Saaf 08	531.37
Salaire Allard 08	835.97
TOTAL	2 537.65€

15. DETAIL DES COMPTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Détail des fournisseurs/factures non parvenues	Montant
Honoraires : commissaire aux comptes	4 300.00
TOTAL	4 300.00€

Détail des avances et acomptes versés sur commandes	Montant
ATH – Trop versé A3T	20.00
CYCLO – Arrhes rando	717.60
RMN – Engt ekiden	60.00
RMN – Archambault	585.00
BB – Comité	1980.00
TOTAL	3 362.60

Détail des fournisseurs	Montant
ATH - Matériels	1598.00
ATH – Frais A3T	98.50
BASKET – Maillots	2508.00
BASKET – Matériels	437.60
GV – SACD	179.30
HAND – Avoir compté deux fois	172.04
HAND – Solde ligue	-336.05
JUDO – HYPER U	65.69
KARATE – Matériels	96.57
TENNIS – Matériels	1713.40
TENNIS DE TABLE – solde ligue	85.00
TIR – La poste	5.45
YOGA – Frais réception	20.89
CA- EBP	330.30
CA – AIMT	337.50
CA – 37 de création	912.00
TOTAL	8 224.19€

16. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Les informations significatives doivent faire l'objet d'un commentaire particulier.

Contributions volontaires :

L'association, pour mener ses actions, s'appuie d'une part, sur des bénévoles et d'autre part, sur la mise à disposition de biens meubles et immeubles. Ces contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'ayant pas été valorisées, elles n'ont pas été comptabilisées et ne font pas l'objet d'une information spécifique dans la présente annexe à défaut de renseignements fiables et d'informations quantitatives reçues.

Rémunération brute des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés :

- Cadres dirigeants bénévoles : Néant
- Cadres dirigeants salariés : Néant

Indemnités de fin de carrière :

- Les calculs aboutissent à des montants jugés non significatifs